



Rapport annuel 2022 - 2023

Le CFI, catalyseur de l'investissement en Haïti



Mars 2024

Rapport annuel 2022 – 2023

Le CFI, catalyseur de l'investissement en Haïti

Mars 2024

Photos :

Page de couverture : participation du CFI à la foire Americas Food and Beverage Show à Miami, Florida, 2023

Page de dos (quatrième de couverture) : vue de l'industrie du textile et de l'habillement en Haïti

Publication de CFI Invest Haïti
Port-au-Prince
Mars 2024

Acronymes

ADIH	Association des industries d'Haïti
AECID	Agence espagnole de coopération internationale pour le développement
AGD	Administration générale des douanes
ANARSE	Autorité nationale de régulation du secteur de l'énergie
ANEM	Association nationale des exportateurs de mangues
ATH	Association touristique d'Haïti
ATI	Assistance technique internationale - DMI-Business France - Interconsultants
BID	Banque interaméricaine de développement
BINUH	Bureau intégré des Nations Unies en Haïti
BM	Banque mondiale
BNDA	Banque nationale de développement agricole
BPO	Business Process Outsourcing
BRH	Banque de la République d'Haïti
B2B	Business-To-Business
BTP	Bâtiments et travaux publics
CAIPA	Caribbean Association of Investment Promotion Agencies
CARICOM	Communauté des Caraïbes
CCAH	Chambre de conciliation et d'arbitrage d'Haïti
CCIH	Chambre de commerce et d'industrie d'Haïti
CCIO	Chambre du commerce et d'industrie de l'Ouest
CFI	Centre de facilitation des investissements
CIF	Caribbean Investment Forum
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (UNCTAD en anglais)
CODEVI	Compagnie de développement industriel
CRM	Customer Relationship Management
CPT	Conseil présidentiel de transition
DAF	Direction administrative et financière
DDG	Diagnostic & Development Group
DEI	Direction des études et de l'intelligence économique
DEMIP	Direction étude, marketing et image Pays
DG	Directrice générale
DGI	Direction générale des impôts
DINEPA	Direction nationale de l'eau potable et de l'assainissement
DMI	Development Management International
DOF	Direction des opérations de facilitation
DPI	Direction de promotion des investissements
DZF	Direction des zones franches
EDH	Électricité d'Haïti
FMI	Fonds monétaire international
GUI	Guichet unique d'investissement
HBA	Haiti Business Advocates
IDD	Investissements directs de la diaspora
IDE	Investissements directs étrangers

IFC	International Finance Corporation (Société financière internationale, en français)
IHSI	Institut haïtien de statistique et d'informatique
KPI	Key Performance Indicator, indicateur de performance
MAE	Ministère des Affaires étrangères
MARNDR	Ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural
MCI	Ministère du Commerce et de l'Industrie
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
MHAVE	Ministère des Haïtiens vivant à l'Étranger
MMAS	Mission multinationale d'appui à la sécurité
MPCE	Ministère de la Planification et de la Coopération externe
MPME	Micros, petites et moyennes entreprises
MTIC	Ministère du Tourisme et des Industries créatives
MTPC	Ministère des Travaux publics, Transports et Communications
OIL	Opportunités d'investissement local
ODD	Objectifs de développement durable
PIC	Parc industriel de Caracol
PME	Petites et moyennes entreprises
POA	Plan opérationnel annuel
PSDH	Plan stratégique de développement d'Haïti
RACHE	Réseau des ambassades et consulats haïtiens à l'étranger
RIAFPI	Réseau international des agences francophones de promotion des investissements
SONAPI	Société nationale des parcs industriels
TDR	Termes de référence
TFO	Trade Facilitation Office
UNCTAD	United Nations Conference on Trade and Development (CNUCED en français)
USAID	United States Agency for International Development / Agence américaine pour le développement international
USD	Dollar américain
WAIPA	World Association of Investment Promotion Agencies / Association mondiale des agences de promotion des investissements

Table des matières

Acronymes	5
Table des matières	7
Message de la Directrice générale.....	9
Résumé exécutif	11
1. L'Économie haïtienne en 2022 et 2023.....	15
1.1. Haïti, une économie résiliente et en transition.....	15
1.2. Soutien international et perspectives	16
1.3. L'investissement privé, un levier pour le développement d'Haïti.....	16
1.4. Les ODD	18
2. Le CFI Invest Haïti, qui sommes-nous ?.....	19
2.1. Un établissement autonome du Gouvernement haïtien	19
2.2. Un partenariat interinstitutionnel.....	20
2.3. Une expertise plurielle	21
3. Bilan de l'activité du CFI en 2022-2023.....	23
3.1. Le benchmarking des autres agences	23
3.2. La prospection et le développement local :	23
3.3. L'aftercare	27
3.4. La promotion d'Haïti comme destination de l'investissement	28
3.5. Le réseautage international	28
3.6. La communication institutionnelle.....	29
3.7. La facilitation	29
3.8. Préparation de la mise en place d'un guichet d'investissement unique.....	31
3.9. Les actions de déconcentration administrative	31
3.10. Études et soutiens techniques aux informations et aux projets.....	32
3.11. Les contacts avec la diaspora	33
3.12. L'utilisation du réseau diplomatique haïtien.....	34
3.13. Le contact avec les ambassades étrangères en Haïti.....	34
4. Impacts de l'action du CFI en 2022-2023.....	35
4.1. Alignement avec les Objectifs de développement durable (ODD).....	35
4.2. Renforcement institutionnel et modernisation	35
4.3. Prospection et attraction des investissements	36

4.4.	Développement régional & facilitation des investissements	36
4.5.	Impact économique et social	36
4.6.	Développement local et outils structurants – perspectives 2023–2024.....	36
	Conclusion générale	38
	Annexes	39

Message de la Directrice générale

**Mme Marie Fatima Léonne
C. Prophète**

Chers partenaires, investisseurs et collaborateurs,

L'année fiscale 2022-2023 a connu des défis économiques et sécuritaires majeurs, impactant l'attractivité des investissements et la dynamique des affaires en Haïti. Malgré ce contexte difficile, le **Centre de facilitation des investissements (CFI)** a poursuivi son engagement pour faire d'Haïti une destination propice aux affaires. Grâce à une stratégie axée sur la promotion, la prospection, la facilitation et l'accompagnement des investisseurs, l'institution a maintenu et renforcé son rôle de catalyseur de l'investissement en Haïti.



Dans ce cadre, le CFI a élaboré et lancé son *Plan stratégique 2023-2027*. Validé au début de 2023 par le Conseil d'administration, ce plan s'est déjà traduit par plusieurs avancées notables, dont:

- la mise en place du label « CFI-Invest Haïti » pour renforcer la visibilité du CFI vis-à-vis des investisseurs ;
- la consolidation des relations avec les investisseurs. Ainsi, de nombreuses entreprises ont poursuivi leurs opérations ou manifesté leur intérêt pour investir en Haïti, malgré les défis sécuritaires ;
- le renforcement de l'aftercare. Ce mécanisme interinstitutionnel de suivi rapproché accompagne les investisseurs déjà implantés et garantit la pérennité de leurs projets ;
- le déploiement d'initiatives stratégiques. Le développement du *Catalogue des opportunités d'investissement local* (OIL), par exemple, a permis de mettre en avant une première liste de trois projets à potentiel économique et social. L'investissement privé, qu'il soit national ou étranger, demeure un levier indispensable pour stimuler la croissance et favoriser la création d'emplois.

Le CFI a entrepris d'autres actions en 2022-2023. Nous avons :

- identifié quatorze (14) nouveaux leads d'investissement validés, à travers des opérations de prospection ciblées, notamment aux Etats-Unis, en France et dans les Caraïbes ;
- entamé notre dialogue avec la diaspora haïtienne et le réseau d'ambassades et de consulats haïtiens à l'étranger (RACHE) au travers du ministère des Affaires étrangères (MAE) afin d'identifier de nouvelles opportunités d'investissements pour Haïti ;
- poursuivi notre renforcement institutionnel et consolidé nos partenariats avec des institutions internationales telles que la **Banque interaméricaine de développement (BID)**, la **Banque mondiale** et la **Société financière internationale (IFC)** pour améliorer l'environnement des affaires. Nous en avons fait de même avec les institutions nationales comme le Group Croissance, l'ADIH, la CCAH, et les chambres de commerces haïtiennes.

Pour 2023-2024 les défis restent nombreux, notamment :

- la poursuite du processus de mise en place du Guichet unique d'investissement (GUI) pour moderniser et simplifier les démarches administratives ;
- l'expansion des services de facilitation à travers le déploiement du hub régional du Grand Nord, avec une vision d'extension vers d'autres régions, comme le Grand Sud ;
- le renforcement de la visibilité d'Haïti comme destination d'investissement, notamment à travers des campagnes de promotion, des actions de prospection et le lancement de la marque Invest Haïti.

Haïti a besoin d'investissements d'impacts et de partenaires engagés pour assurer son redressement économique. Nous devons redoubler d'efforts pour transformer les défis en opportunités sur l'ensemble du territoire, et bâtir une économie plus compétitive et résiliente.

Le CFI, avec l'appui de ses partenaires nationaux et internationaux, reste déterminé à faire d'Haïti une terre d'opportunités pour les investisseurs visionnaires.

Ensemble, poursuivons notre engagement pour un avenir prospère et inclusif en Haïti.

Marie Fatima Léonne C. Prophète

Directrice générale, Centre de facilitation des investissements (CFI)

Résumé exécutif

L'exercice 2022–2023 a constitué une année charnière pour le Centre de facilitation des investissements (CFI)-Invest Haïti, marqué par une résilience stratégique, une réaffirmation de son positionnement institutionnel et la concrétisation de leviers structurants dans un contexte national très contraignant. Face aux tensions sécuritaires persistantes, au ralentissement de l'activité économique et à la fragilité du tissu entrepreneurial, le CFI a maintenu son cap, en assurant la continuité de ses services, en réinventant ses approches et en multipliant les canaux de promotion de l'investissement, tant à l'échelle locale qu'internationale.

Le *Plan stratégique 2023–2027*, adopté en 2023, trace désormais une feuille de route claire pour un CFI modernisé, décentralisé, connecté et crédible.

Des résultats opérationnels clés de l'exercice

Les résultats opérationnels clés de l'exercice démontrent que **le CFI est un acteur central dans la stratégie nationale de relance et de refondation d'Haïti**.

S'inscrivant dans les priorités du Gouvernement haïtien, le CFI a aligné ses actions sur les Objectifs de développement durable (ODD) ainsi que sur trois des quatre piliers de la refondation nationale :

- **territorial**, à travers le développement local et l'extension de son ancrage régional ;
- **économique**, par l'identification de projets structurants et la mobilisation du secteur privé ;
- **institutionnel**, par le renforcement de la gouvernance, des processus internes et de l'efficacité opérationnelle.

Diplomatie économique, diaspora et réseaux internationaux : un rayonnement renforcé

Le CFI a développé une diplomatie économique active, en conduisant plusieurs missions de prospection et de promotion à l'international, comme décrit ci-bas. L'institution a aussi consolidé ses relations avec la diaspora haïtienne, en recensant vingt et une (21) associations et en lançant le programme Haïti Business Advocates (HBA). Ce dernier constitue un réseau d'apporteurs d'affaires visant à canaliser l'investissement de la diaspora vers les projets locaux à fort potentiel.

Grâce à sa participation à des forums internationaux (WAIPA, CAIPA, RIAFPI), le CFI s'est affirmé comme un membre actif et identifié de la communauté des agences de promotion des investissements régionaux et internationaux.

Prospection et promotion

En 2022–2023, le CFI a renforcé sa stratégie de prospection proactive. L'institution a privilégié la reconquête de la confiance des investisseurs et la valorisation des atouts d'Haïti comme destination d'investissement. Cette approche s'est traduite par une série d'initiatives structurantes, notamment :

- **l'identification de quatorze (14) nouveaux leads d'investissement**, issus de secteurs porteurs comme le textile, l'agro-industrie, le recyclage ou encore le tourisme, dont sept (7) projets qualifiés pour des investissements directs étrangers (IDE) ;
- **l'organisation de missions de prospection ciblées à l'international**, en collaboration avec les ambassades et les représentations diplomatiques haïtiennes :
 - **à Trinidad-et-Tobago**, auprès d'investisseurs régionaux ;
 - **en Jamaïque**, en partenariat avec les agences de promotion caribéennes (CAIPA) ;
 - **aux États-Unis**, notamment au Salon Food & Beverage de Miami, pour toucher la diaspora entrepreneuriale ;
 - **en France**, lors de rencontres avec la diaspora et au travers d'événements à l'Ambassade d'Haïti à Paris ;
- **le lancement du label "Invest Haïti"** en mars 2023, symbole du nouveau positionnement stratégique du CFI et de sa volonté d'offrir une image unifiée, moderne et professionnelle de la destination Haïti ;
- **la production de supports de promotion sectoriels et territoriaux**, diffusés à l'occasion des missions, salons et événements, afin d'illustrer concrètement les opportunités existantes et les avantages compétitifs d'Haïti.

Cette politique de prospection, articulée avec les services de facilitation et d'aftercare, a permis de renforcer la visibilité du CFI, d'attirer de nouveaux investisseurs et de réactiver des discussions suspendues en raison du contexte national.

Développement local et territorialisation

Le CFI a opérationnalisé le pilier territorial de la refondation nationale, à travers plusieurs résultats, notamment :

- la création du **hub régional du Grand Nord**, avec un directeur en poste et cent deux (102) entreprises déjà rencontrées ;
- l'élaboration du **Catalogue des opportunités d'investissement local (OIL)**, avec dix-huit (18) projets préqualifiés ;
- l'appui direct à **trente (30) MPME formées** à la gestion et à la rédaction de plans d'affaires avec le soutien de l'AECID.

Aftercare & accompagnement

Parallèlement, dans le cadre du pilier économique, le CFI a accompagné **quatre-vingt-six (86) entreprises**, dont quatorze (14) étrangères, soutenu **quatre (4) projets de réinvestissement** et renforcé sa **collaboration avec l'ADIH** et les bailleurs pour appuyer les entreprises du secteur textile et artisanal.

Renforcement institutionnel

De plus, conscient de l'importance d'une gouvernance modernisée pour assurer l'efficacité de ses missions, le CFI a initié en 2022–2023 un véritable **chantier de transformation institutionnelle**. Il visait ainsi à devenir une agence performante, dotée d'outils modernes, capable d'offrir un service de qualité aux investisseurs, selon les standards internationaux. Dans ce cadre, le CFI a entrepris plusieurs actions, notamment :

- la **validation et le lancement du *Plan stratégique 2023–2027***, cadre de référence pour l'ensemble des activités du CFI, en cohérence avec la politique gouvernementale de refondation et les Objectifs de développement durable (ODD) ;
- la mise en place d'une **Assistance technique internationale (ATI)** pilotée par le consortium DMI Associates, Business France et InterConsultants. Celle-ci a accompagné l'élaboration de plusieurs mécanismes : le **diagnostic organisationnel** du CFI, le **benchmark des secteurs ciblés**, le ***Plan stratégique 2023-2027***, le ***Plan opérationnel 2023***, un ensemble de grilles d'indicateurs de performance et des outils de suivi ;
- la **réactivation**, en mai 2023, **des institutions impliquées dans l'accompagnement** des entreprises locales et étrangères établies en Haïti, à travers les points focaux ;
- la réalisation de **douze (12) sessions de formation**, totalisant **cinq cent quarante (540) heures**, à destination des cadres du CFI (du niveau central et régional), sur des thématiques clés comme : la prospection d'investisseurs, le traitement des leads, le service aftercare, le plaidoyer institutionnel, l'analyse économique et le reporting ;
- le développement d'un **prototype de CRM** sur Excel, comme première étape vers la digitalisation de la gestion des investisseurs, en attendant une solution plus intégrée ;
- le **renforcement des compétences des directions techniques**, notamment la Direction des études et intelligence économique (DEI) et la Direction de promotion des investissements (DPI), à travers la production d'analyses sectorielles et de supports promotionnels.

Grâce à ces efforts, le CFI dispose désormais d'une base solide pour pérenniser son action, gagner en efficacité, et asseoir sa crédibilité auprès des investisseurs et partenaires.

Impact économique et potentiel consolidé

Malgré un ralentissement général de l'investissement privé en Haïti, le CFI a su démontrer l'impact concret de ses actions sur le tissu économique et social, en jouant pleinement son rôle d'interface entre les porteurs de projets, les autorités publiques et les partenaires internationaux. Il a ainsi pu obtenir plusieurs résultats significatifs, dont les suivants :

- **Vingt et un (21) dossiers d'avantages incitatifs** reçus et traités ;
- **plus de cent quatre-vingts (180) emplois directs** créés dans les projets accompagnés par le CFI, notamment dans les secteurs textile, agroalimentaire, artisanat et énergie ;
- **quatre (4) projets de réinvestissement** validés par des entreprises déjà implantées en Haïti, preuve d'une certaine confiance restaurée malgré les incertitudes ;
- un **potentiel de cinq mille deux cent quatre-vingt-quatre (5 284) emplois supplémentaires** projeté à moyen terme à travers les **projets d'investissement identifiés**, pour un montant global estimé à **trois cent cinquante-cinq (355) millions USD** ;

- **la promotion de secteurs stratégiques :**
 - **l'agriculture et l'agro-industrie**, avec des projets de transformation locale et de développement de chaînes de valeur ;
 - le **recyclage**, dans une logique d'économie circulaire et d'impact environnemental positif ;
 - le **textile**, avec un accompagnement spécifique des investisseurs membres de l'ADIH et de la Banque mondiale ;
 - le **tourisme durable**, dans les régions peu affectées par les troubles.

Par ailleurs, à travers le *Catalogue des opportunités d'investissement local* (OIL), le CFI contribue à ancrer l'investissement dans les territoires, en soutenant les PME locales et les MPME via des projets réalistes, structurés et accompagnés.

L'approche intégrée du CFI, combinant promotion, facilitation, aftercare et développement local, constitue un levier essentiel pour reconstruire une dynamique économique nationale inclusive et résiliente, en réponse aux besoins du pays et aux attentes des investisseurs.

Perspectives 2023–2024 : cap sur la consolidation et la montée en puissance

L'année à venir s'annonce stratégique. Avec l'arrivée attendue de la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS), Haïti entre dans une phase de stabilisation progressive, propice à l'investissement.

Dans cette perspective, le CFI compte :

- **continuer le processus de mise en place du *Guichet unique d'investissement* (GUI)** pour simplifier l'expérience de l'investisseur ;
- **finaliser la mise en place de son hub dans le Grand Nord ;**
- **finaliser les outils promotionnels ;**
- **valoriser davantage le *Catalogue OIL*** et cibler les filières à haute valeur ajoutée ;
- **mobiliser la diaspora haïtienne** autour de projets concrets, par le biais des **HBA et des représentations diplomatiques d'Haïti à l'étranger ;**
- **renforcer son cadre de suivi, d'évaluation et de transparence**, conformément aux standards internationaux.

Le CFI a su démontrer en 2022–2023 qu'il est plus qu'une agence de promotion : c'est un levier de résilience économique, un catalyseur d'initiatives privées et un acteur structurant de la stratégie nationale de développement. À travers son ancrage local, son rayonnement international et sa capacité à mobiliser les forces vives, le CFI se positionne aujourd'hui comme une institution de référence, apte à accompagner Haïti sur le chemin de l'investissement durable, inclusif et transformateur.

1.1. Haïti, une économie résiliente et en transition

En 2023, l'économie haïtienne a connu pour la cinquième année consécutive une contraction du PIB de 1,9% descendant à cinq cent quatre-vingt-douze milliards sept cent millions (592 700 000 000) de gourdes en valeur constante. Cette baisse est largement attribuée à la détérioration de la sécurité, notamment dans la région métropolitaine de Port-au-Prince et certaines zones du département de l'Artibonite¹. Ce qui a négativement impacté le climat des investissements en entraînant des retards dans les grands projets d'infrastructures et une réduction de la main-d'œuvre disponible. Malgré ce contexte difficile, les institutions financières internationales anticipent une croissance positive de 1% à 1,5% d'ici 2025², portée par la résilience des trois principaux secteurs économiques. Ils sont présentés ci-après.

Secteur primaire (agriculture et agroalimentaire). Employant 45% de la population haïtienne, ce secteur a enregistré une contraction de 5,6% en 2023, en raison notamment des aléas climatiques et de l'insécurité³. Cependant, les industries de fabrication alimentaire (+0,9%) et de métallurgie (+1,2%) ont progressé. Des produits de niche comme le cacao biologique, le chocolat équitable et l'huile essentielle de vétiver ont maintenu de solides performances à l'international.

Secteur secondaire (industries et construction). La construction a chuté de 6,9%, freinée par la faiblesse des investissements publics. Les industries manufacturières, après une croissance de 2,4% en 2022, ont reculé de 2,6% en 2023, principalement en raison du déclin de 6,9% du textile et de l'habillement⁴. Les exportations des industries d'assemblage ont chuté de 28,5%. Cependant, les lois HOPE/HELP ont permis aux produits haïtiens d'accéder au marché américain.

Secteur tertiaire (services et commerce). Dominant 58% du PIB, ce secteur a été fortement impacté par l'insécurité. Les télécommunications ont progressé de 2,1%, soutenues par la montée en puissance des nouvelles technologies et des services numériques. Les branches **éducation, santé et action sociale** ont enregistré une croissance de 1,9%, contre 4,6% en 2022. Le tourisme reste globalement paralysé, mais les activités de croisières à Labadie dans le Nord continuent à se développer.

Impactées par la contraction des ventes d'articles manufacturés (-26,6%), les exportations ont chuté de 9,6%, descendant à quarante milliards cinq cents millions (40 500 000 000) de gourdes. La perte de onze mille deux cent soixante-deux (11 262) emplois dans la sous-traitance textile reflète les difficultés du secteur, fortement dépendant des accords commerciaux avec les États-Unis à travers les lois HOPE et HELP⁵.

¹ IHSI, *Les Comptes économiques 2023*

² <https://www.imf.org/fr/News/Articles/2024/12/10/pr-24461-haiti-imf-concludes-2024-article-iv-consultation>

³ IHSI, *Les Comptes économiques 2023*

⁴ IHSI, *Les Comptes économiques 2023*

⁵ IHSI, *Les Comptes économiques 2023*

1.2. Soutien international et perspectives

Haïti bénéficie du soutien de bailleurs comme la Banque interaméricaine de développement (BID), l'USAID, la Banque mondiale et l'Union européenne. Le Fonds monétaire international (FMI) a également prolongé son programme de référence jusqu'à 2025, ouvrant la voie à une assistance financière. L'ensemble de cet appui vise à améliorer l'environnement des affaires pour attirer les investissements

1.3. L'investissement privé, un levier essentiel pour le développement d'Haïti

Tendances mondiales de l'investissement

En 2022, les investissements directs étrangers (IDE) mondiaux ont diminué de 12%, chutant à mille trois cents (1 300) milliards de dollars, principalement en raison du ralentissement des transactions financières dans les pays développés⁶. Les investissements ont progressé dans certains pays émergents, mais stagné dans plusieurs pays en développement. La finance durable a atteint cinq mille huit cents (5 800) milliards de dollars, bien que son impact sur les Objectifs de développement durable (ODD) reste limité. Les investissements en énergies renouvelables ont triplé depuis 2015, mais restent majoritairement concentrés dans les pays riches⁷.

Investissements en Haïti

L'économie haïtienne repose sur trois principales sources d'investissement :

- les transferts de la diaspora ;
- les investissements du secteur privé ;
- les investissements directs étrangers (IDE).

a) Les investissements directs de la diaspora (IDD)

Avec plus de deux (2) millions d'Haïtiens vivant à l'étranger, la diaspora haïtienne joue un rôle clé dans l'économie du pays. Ses transferts représentent 20% du PIB, bien qu'ils soient principalement utilisés pour la consommation des ménages. Le montant moyen transféré, bien que relativement faible, soit cent soixante-trois (163) USD⁸, constitue un filet de sécurité social durable. Il importe donc de développer des stratégies pour renforcer l'investissement productif de la diaspora, soit :

- la création de fonds d'investissement dédiés. Par exemple, fonds communs de placement, coopératives de la diaspora orientant les capitaux vers les entreprises locales et les infrastructures ;
- le développement de réseaux diaspora-investisseurs. Ces derniers peuvent être mis en relation avec les entrepreneurs locaux pour stimuler des partenariats stratégiques.

⁶ CNUCED, *Rapport sur l'investissement dans le monde 2023*

⁷ Ibid

⁸ PNUD, *Études rétrospective sur les transferts de fonds de la diaspora haïtienne*. 2022.

<https://www.undp.org/fr/haïti/publications/etude-retrospective-sur-les-transferts-de-fonds-de-la-diaspora-haïtienne-et-les-perspectives-pour-une-remobilisation-vers-le>

b) L'investissement du secteur privé haïtien

Malgré un environnement économique difficile, les entrepreneurs haïtiens innovent dans des secteurs porteurs comme l'agriculture biologique, le recyclage, les énergies renouvelables et l'artisanat.

Cependant, des défis persistent, notamment :

- l'accès limité au crédit, avec des taux d'intérêt prohibitifs pouvant atteindre 40% par an ;
- le déficit de formalisation des entreprises ;
- les infrastructures sous-développées, entraînant des coûts opérationnels élevés.

Le secteur privé dispose d'un potentiel inexploité susceptible d'attirer davantage d'investisseurs étrangers. Il est donc essentiel que le CFI poursuive ses efforts pour identifier des opportunités d'investissement local (OIL) à présenter à la diaspora, dans la perspective du développement économique du pays.

c) Les investissements directs étrangers (IDE)

Le montant total net des flux entrants d'IDE a chuté de cinquante et un millions deux cent mille (51 200 000) USD en 2021 à vingt-trois millions sept cent mille (23 700 000) USD en 2023⁹, soit une baisse de 53,7%. Les IDE en Haïti se concentrent principalement dans les zones franches et les secteurs bénéficiant d'avantages compétitifs, notamment :

- le textile, soutenu par les lois HOPE et HELP, qui offrent un accès préférentiel au marché américain et stimulent l'exportation des produits d'assemblage ;
- la diversification des produits du textile ;
- l'agro-industrie, qui présente un potentiel significatif en matière de transformation locale et d'exportation de produits agricoles.

D'autres secteurs sont en développement, comme :

- les énergies renouvelables, avec une demande croissante pour des solutions hors réseau et des projets de microgrids solaires ;
- les services financiers et technologiques, soutenus par une numérisation croissante et l'essor des fintechs.

Nonobstant les défis liés à l'instabilité économique et sécuritaire, plusieurs entreprises étrangères et locales maintiennent leurs investissements, misant sur le potentiel de croissance du pays et les incitations fiscales offertes dans certains secteurs stratégiques.

Le Forum sur l'investissement en Haïti, organisé à Washington D.C. par Haïti INVEST (un programme de l'USAID), en juin 2023, a souligné le potentiel de certains secteurs stratégiques comme l'énergie propre, l'agriculture et l'inclusion financière¹⁰. Une étude commanditée par l'USAID-Haïti en 2023, estime que le marché haïtien de l'énergie propre hors réseau pourrait croître de sept cent mille (700 000) ménages, de deux cent cinquante mille (250 000) PME, et de cinq mille (5 000) consommateurs institutionnels¹¹.

⁹ <https://data.worldbank.org/indicator/BX.KLT.DINV.CD.WD?locations=HT>

¹⁰ <https://ht.usembassy.gov/fr/forum-sur-linvestissement-en-haiti/>

¹¹ ibid

Haïti possède un potentiel d'investissement sous-exploité, notamment via la diaspora, le secteur privé et les IDE. Renforcer les incitations fiscales et les infrastructures pourrait stimuler un afflux de capitaux dans des secteurs clés, favorisant ainsi un développement durable et inclusif.

1.4. Les Objectifs de développement durable (ODD)

En ce qui concerne les Objectifs de développement durable (ODD), la feuille de route du Gouvernement haïtien fait office de référence. Élaborée dans le cadre du *Plan stratégique de développement d'Haïti* (PSDH), elle résulte d'un processus de concertation avec les Nations Unies en faveur du développement durable. Le Gouvernement a priorisé les quatre grands chantiers suivants :

- la refondation territoriale ;
- la refondation économique ;
- la refondation sociale ;
- la refondation institutionnelle.

En lien avec ces chantiers nationaux, un processus de priorisation et de concertation autour des ODD a été initié depuis 2016 en Haïti. Il a été ainsi retenu onze (11) ODD et cinquante-cinq (55) cibles, comme présenté dans le tableau ci-après.

Tableau 1. ODD priorisés par le Gouvernement haïtien

ODD priorisés	Cibles prioritaires									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1. Éradication de la pauvreté		X	X	X	x					
2. Lutte contre la faim	X	X	X	X	X					
3. Accès à la santé	X	X	X				X	X	X	
4. Accès à une éducation de qualité	X	X	X	X		X	4a	4c		
5. Égalité entre les sexes	X	X		5c	X					
6. Accès à l'eau salubre et à l'assainissement	X	X		X		X	6b			
7. Recours aux énergies renouvelables	X	X					7b			
8. Accès à des emplois décents	X	X	X		X	X			X	X
9. Bâtir une infrastructure résiliente	X	X	X							
13. Lutte contre le changement climatique	X	X	X	13b						
16. Justice et paix			X	X	X	X	X		X	

Source : Nations-Unies, *Cadre de coopération pour le développement durable, 2023-2027*

2.1. Un établissement autonome du Gouvernement haïtien

Le Centre de facilitation des investissements (CFI) a été créé par le *Décret du 16 novembre 2005*, publié au *Journal officiel de la République d'Haïti* le 31 janvier 2006. Il s'agit d'un établissement autonome du Gouvernement haïtien sous la tutelle du ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI). Jouissant de la personnalité juridique, d'une autonomie administrative et financière, il fonctionne selon les dispositions du *Décret du 17 mai 2005 portant organisation de l'Administration centrale de l'État*. La directrice générale actuelle du CFI, Mme Marie Fatima Léonne C. Prophète, a pris ses fonctions le 6 décembre 2021.

Le Conseil d'administration du CFI est constitué de représentants du secteur public et du secteur privé. Siègent pour les institutions publiques : le ministre du Commerce et de l'Industrie (président du Conseil d'administration) ; le ministre de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural ; le ministre de l'Économie et des Finances ; le ministre des Travaux publics, Transports & Communications ; le ministre du Tourisme et des Industries créatives.

Le **secteur privé** est représenté par la Chambre du commerce et d'industrie de l'Ouest (CCIO), l'Association touristique d'Haïti (ATH), l'Association des industries d'Haïti (ADIH), l'Association des zones franches, la Chambre de commerce et d'industrie d'Haïti (CCIH).

Le secrétariat technique du Conseil est assuré par la directrice générale du CFI.



Rencontre du Conseil d'administration du CFI en mars 2023.

La mission du CFI est de « fournir un encadrement personnalisé à l'investisseur, qu'il soit haïtien ou étranger, dans la mise en œuvre de son projet d'investissement ». Les valeurs fondamentales de l'institution sont : l'orientation client, l'accessibilité et la transparence. Dans cette optique, le CFI a développé une large gamme de services incluant la facilitation, l'aftercare, la prospection, la promotion et le service aux investisseurs. D'autres services sont en cours de développement grâce à l'apport d'une expertise externe. Ces opérations du CFI sont assurées par trois directions principales :

- la Direction de la promotion des investissements (DPI), responsable de la prospection, de l'accompagnement post-investissement (aftercare), de la promotion d'un package d'offres, des opportunités d'investissement local et du développement territorial ;
- la Direction des opérations de facilitation (DOF), chargée de l'accompagnement des investisseurs dans la mise en œuvre de leurs projets, du plaidoyer, de la gestion des avantages incitatifs et de la coordination avec les institutions nationales ;
- la Direction des études et de l'intelligence économique (DEI), responsable de la veille stratégique sur l'environnement des affaires, de la réalisation d'études économiques et de la diffusion d'informations commerciales pertinentes ;
- une Direction administrative et financière (DAF) assure le soutien administratif et financier.

2.2. Un partenariat interinstitutionnel

Le CFI fonctionne en coordination avec l'ensemble des acteurs partenaires étatiques concernés par les investissements : la Primature ; le ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI, tutelle du CFI) ; le ministère des Affaires étrangères, le ministère des Haïtiens vivant à l'Étranger (MHAVE) ; le ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural (MARNDR) ; le ministère des Travaux publics, Transports et Communications (MTPC) ; l'Administration générale des douanes (AGD).

La coordination est formalisée par la désignation de points focaux au sein des entités-clefs concernées par l'investissement : Administrations générale des douanes (AGD), Banque de la République d'Haïti (BRH), Direction générale des impôts (DGI), Direction nationale de l'eau potable et de l'assainissement (DINEPA), Direction des zones franches (DZF), Électricité d'Haïti (EDH), Institut haïtien de statistique et d'informatique (IHSI), Société nationale des parcs industriels (SONAPI), ministère du Tourisme et des Industries créatives (MTIC), ministère des Travaux publics, Transports et Communications (MTPC), ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural (MARNDR), ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI), ministère de l'Économie et des Finances (MEF), Banque nationale de développement agricole (BNDA). Des réunions régulières avec les points focaux sont organisées chaque année. Pendant l'exercice, une réunion s'est tenue le 23 mai 2023.

Le CFI travaille avec les diverses structures du secteur privé : l'Association des industries d'Haïti (ADIH), la Chambre de commerce et d'industrie d'Haïti (CCIH), la Chambre de conciliation et d'arbitrage d'Haïti (CCAH), la Chambre de commerce Grand Nord, la Chambre de commerce Grand Sud, le Parc industriel métropolitain, le Parc de Caracol (PIC) et celui de CODEVI (Ouanaminthe). Le CFI est en contact au quotidien avec les partenaires privés à travers des visites ou des contacts en distanciel, afin de coordonner les actions de plaidoyer, d'identifier des entreprises à potentiel, des besoins d'aftercare ou de facilitation. L'institution associe à ses événements les partenaires privés et participe à ceux que ces derniers organisent.

À l'étranger, le CFI développe ses contacts avec la diaspora haïtienne, les représentations diplomatiques haïtiennes à l'étranger ainsi que les ambassades et chambres de commerce étrangères.

2.3. Une expertise plurielle

Le soutien le plus constant dont bénéficie le CFI provient de la Banque interaméricaine de développement (BID), qui accompagne le Centre depuis sa création en 2006 à travers divers projets de coopération. Le dernier projet, en cours, a démarré en 2019. Il s'agit d'un programme financé par un don, visant, entre autres, à renforcer institutionnellement le CFI et à l'appuyer dans la prospection d'investissements étrangers¹². L'expertise mobilisée grâce à la BID est partiellement assurée par l'Assistance technique internationale (ATI), fournie par un consortium composé de InterConsultants (Haïti), du cabinet français DMI Associates et de l'agence publique française Business France. Ces trois partenaires disposent d'une solide expérience en renforcement de capacités, acquise en Haïti, en Europe, en Asie et en Afrique.

Cet appui a permis de réaliser le diagnostic des activités du CFI, puis d'élaborer le *Plan stratégique 2023–2027*, accompagné d'un premier plan opérationnel pour l'année 2023. Ces documents sont alignés sur la stratégie globale du ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI), autorité de tutelle du CFI, qui les ont validés.

Le CFI a également bénéficié d'autres expertises multilatérales et bilatérales, dont les suivantes :

- dans le cadre de l'aftercare pour le secteur textile, la Société financière internationale (IFC) a réalisé en novembre 2022 un séminaire de formation pour les cadres concernés. Réalisé en collaboration avec l'ATI, cet atelier s'est tenu en République dominicaine. L'IFC a ensuite lancé une action d'accompagnement de trente-six (36) entreprises haïtiennes du secteur textile ;



Participants à la formation sur l'aftercare en République dominicaine, novembre 2022.

¹² Voir annexe 1

- sur la thématique du développement local et des exportations, le Bureau de facilitation des échanges, en partenariat avec Trade Facilitation Office (TFO) du Canada, a conduit avec le CFI et la CCIH des séminaires d'assistance technique pour renforcer la capacité à l'exportation de PME à potentiel. Les secteurs accompagnés sont les cosmétiques, l'agro-alimentaire, l'artisanat et le BTP ;
- l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID) gère un projet de mise à niveau de MPME artisanales et agricoles dans les régions rurales, avec assistance au diagnostic, mise en place d'outils de gestion, de contrôle, de promotion, etc.

À ces expertises techniques se sont ajoutés des partenariats stratégiques avec plusieurs réseaux internationaux de promotion de l'investissement. En 2022, le CFI a ainsi adhéré au Réseau international des agences francophones de promotion des investissements (RIAFPI). Il est également membre de la World Association of Investment Promotion Agencies (WAIPA) et du Caribbean Association of Investment Promotion Agencies (CAIPA).



Participation du CFI à la 5^e conférence annuelle du RIAFPI, Kinshasa, 2022.

Ces collaborations ont permis des échanges de bonnes pratiques et ont renforcé la coopération avec d'autres institutions spécialisées dans la promotion des investissements. Globalement, l'ensemble des expertises mobilisées a conduit à une professionnalisation progressive des équipes du CFI, notamment à travers des formations ciblées sur les métiers de l'investissement. Cela s'est traduit par un renforcement institutionnel, en particulier au sein de deux entités : la Direction de la promotion des investissements (DPI), avec la nomination d'une directrice et de deux officiers ; l'Unité aftercare, qui a accueilli de nouveaux cadres, une responsable et une assistante.

3

Bilan de l'activité du CFI en 2022-2023

Le CFI met en œuvre le *Plan stratégique 2023-2027* et des plans opérationnels annuels, le premier ayant été adopté pour 2023. Ces mécanismes s'inscrivent dans la stratégie du MCI, autorité de tutelle, et sont validés par ce dernier.

Au cours de l'exercice 2022–2023, l'activité du CFI a été ralentie en raison de l'impact négatif de la situation sécuritaire dans le pays. Cette conjoncture a empêché la tenue de plusieurs visites prévues auprès des entreprises et des administrations. Le processus de recrutement des cadres a également connu des retards significatifs.

3.1. Le benchmarking des autres agences

Un benchmark a été réalisé par le CFI et le support de l'ATI, portant sur les agences de promotion de l'investissement de dix pays de la sous-région Caraïbe. Cet exercice a permis de comparer le fonctionnement du CFI à celui des autres agences en termes de statuts, de stratégie IDE, de prise en compte des ODD, de KPIs, de *reporting*, de *branding*, etc.). Il a également aidé à identifier des marchés pouvant être profitables à Haïti et pour lesquels le CFI pourrait mener des activités de promotion et de prospection. Les conclusions du benchmark ont été utilisées dans l'élaboration du *Plan Stratégique 2023-2027* et du *Plan opérationnel 2023*.

3.2. La prospection et le développement local

La prospection désigne l'ensemble des actions menées pour identifier, cibler et attirer de nouveaux investisseurs potentiels. Elle constitue une étape clé dans la stratégie de promotion de l'investissement. Quant au développement local, il fait référence à l'appui au renforcement économique des territoires, notamment par la valorisation de leurs ressources, de leurs avantages comparatifs et par la création d'opportunités d'investissement à l'échelle locale.

Avant le lancement effectif de ses activités de prospection, le CFI a entrepris un travail de fond visant à constituer une base initiale de cent soixante-neuf (169) entreprises cibles (prospects), sur un objectif de deux cent cinquante (250) fixé par le Plan stratégique. La priorité a été accordée aux entreprises américaines, soit cent trente-six (136) identifiées, en cohérence avec les futures actions de promotion prévues principalement dans la région Amérique-Caraïbe.

Quatre (4) opérations de prospection ont eu lieu au cours de l'exercice 2022-2023. Elles ont abouti à l'identification de **quatorze (14) leads validés**, c'est-à-dire de pistes à exploiter, notées de jalon¹³ 1 à 5 selon le degré de maturité, la note 5 étant attribuée au lead confirmant une décision d'investir. Ils sont ainsi répartis :

- au Caribbean Investment Forum (CIF), à Trinidad, la prospection a donné deux (2) leads validés, un lead Gold de jalon 3 (l'entreprise Fuego del sol) et un de jalon 1 (l'entreprise Poulbri) ;

¹³ Un jalon représente le degré de maturité du lead détecté. Il varie de 1 à 5. La note 5 est attribuée au lead confirmant une décision d'investir.

- à l'événement Outsource 2Lac, en Jamaïque, la prospection a visé les donneurs d'ordre dans le secteur de l'outsourcing et des centres d'appel. Sur soixante-dix-sept (77) cibles, trois leads sont validés, un de jalon 2 (l'entreprise Broily) et deux de jalon 1 (les entreprises Cubric et Mulan) ;
- à l'Americas Food and Beverage Show, en Floride, la prospection a ciblé l'agro-alimentaire. Sur quatre-vingts (80) contacts, le CFI a enregistré quatre leads validés, un Silver de jalon 3 (l'entreprise Tea) et trois de jalon 1 (les entreprises Goya, Vim, Prince) ;



Participation du CFI à la foire Americas Food and Beverage Show à Miami, Florida, 2023.

- dans le cadre d'une mission de la DG du CFI à Paris, les contacts ont permis d'identifier trois (3) leads validés, un Platinum de jalon 3 (l'entreprise Barad), un de jalon 2 (l'entreprise Cookie) et un de jalon 1 (Ethan) ;
- hors missions de prospection, des contacts directs du CFI ont aidé à recueillir deux (2) leads validés de jalon 2 (les entreprises Golf et Hevre).

Ces leads qualifiés représentent un potentiel d'investissement tangible. Bien qu'aucun projet ne se soit concrétisé durant la période en raison du contexte sécuritaire, ces contacts représentent une base solide que le CFI continue de suivre activement, avec des perspectives de relance dès que les conditions seront plus favorables.

Parallèlement, dans le cadre de sa stratégie de développement local, le CFI a constitué un portefeuille de cent trois (103) entreprises réparties sur l'ensemble du territoire, incluant quarante (40) PME appuyées par TFO Canada, dans une dynamique de renforcement des capacités à l'exportation et de consolidation de leur ancrage local. Ces entreprises sont réparties en deux cohortes : l'une en aromathérapie, l'autre en artisanat de luxe.

Le projet de partenariat entre le CFI et TFO Canada s'inscrit dans le cadre du projet HA-L1133, financé par la BID, visant à renforcer le développement du secteur privé haïtien à travers la promotion des investissements et l'appui aux exportateurs. Ce projet est structuré en deux volets : l'initiation à l'exportation et les missions commerciales. Il cible les PME évoluant dans les secteurs de l'artisanat de luxe et de l'aromathérapie, avec pour objectif de renforcer leurs capacités techniques et commerciales afin de faciliter leur accès au marché nord-américain. Une série d'activités est prévue : formations, développement de catalogues numériques, participation à des salons internationaux, missions B2B et accueil d'acheteurs étrangers. En 2023, la première cohorte de vingt (20) PME en aromathérapie a complété la majorité des activités prévues, sauf la finalisation des catalogues et la mission des acheteurs. Le recrutement de la deuxième cohorte de vingt (20) autres PME en artisanat de luxe a été complété durant l'exercice.

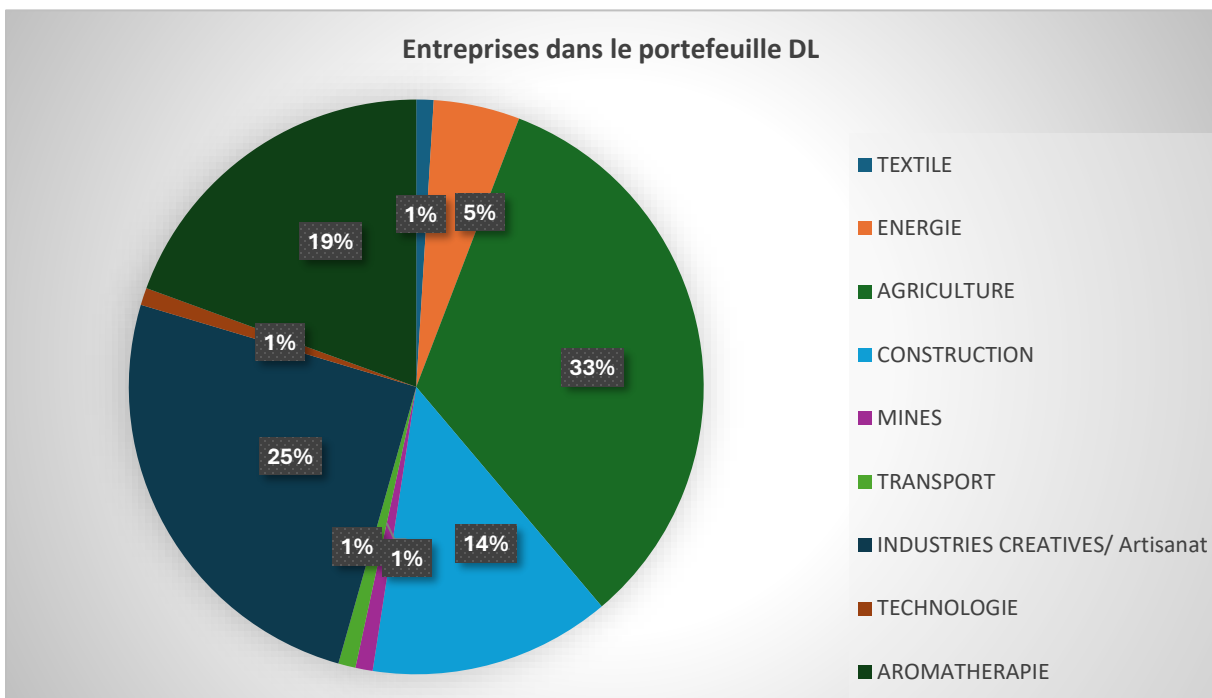


Accompagnement d'entreprises dans une foire à Las Vegas, USA, 2023

En complément, six (6) entreprises haïtiennes ont été appuyées dans le cadre d'une mission au salon professionnel Cosmoprof (Las Vegas, juillet 2023), spécialisé dans le secteur de la beauté inter-entreprises, leur offrant une vitrine à l'international.

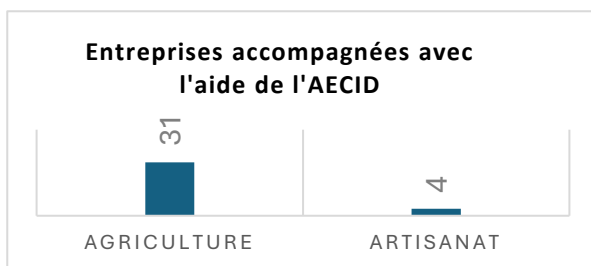
Dans le cadre du partenariat avec l'AECID, environ trente (30) entreprises ont bénéficié d'un diagnostic structuré, suivi de la remise de plans d'affaires, d'outils de gestion et de contrôle. De plus, une vingtaine d'outils de promotion sur mesure leur ont été fournis pour mieux valoriser leurs offres sur les marchés cibles.

Graphique 1. Entreprises dans le portefeuille DL



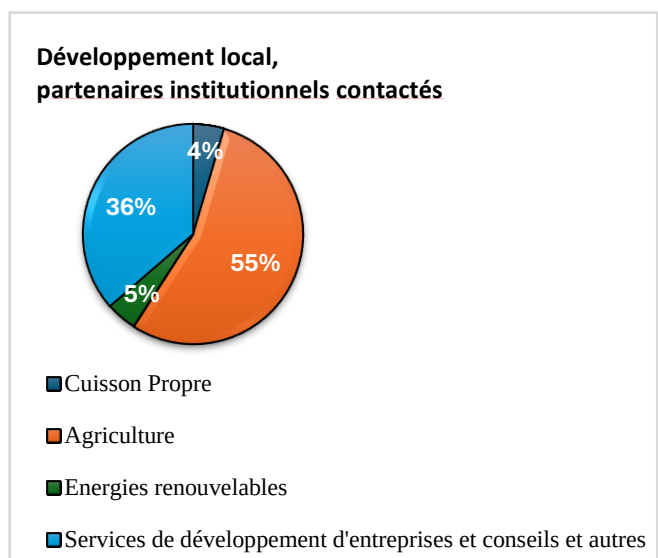
Source : CFI, 2023

Graphique 2. Entreprises accompagnées avec l'aide de l'AECID



Source : CFI, 2023

Graphique 3. Développement local, partenaires contactés



Source : CFI, 2023

3.3. L'aftercare

Le service aftercare, ou accompagnement post-investissement, désigne l'ensemble des actions menées par une agence de promotion pour assurer le suivi, le soutien et la rétention des investisseurs déjà établis. Il vise à renforcer leur ancrage local, faciliter l'expansion de leurs activités et lever les obstacles administratifs ou techniques rencontrés après l'installation.

Dans ce cadre, le CFI a structuré son action autour de trois axes principaux :

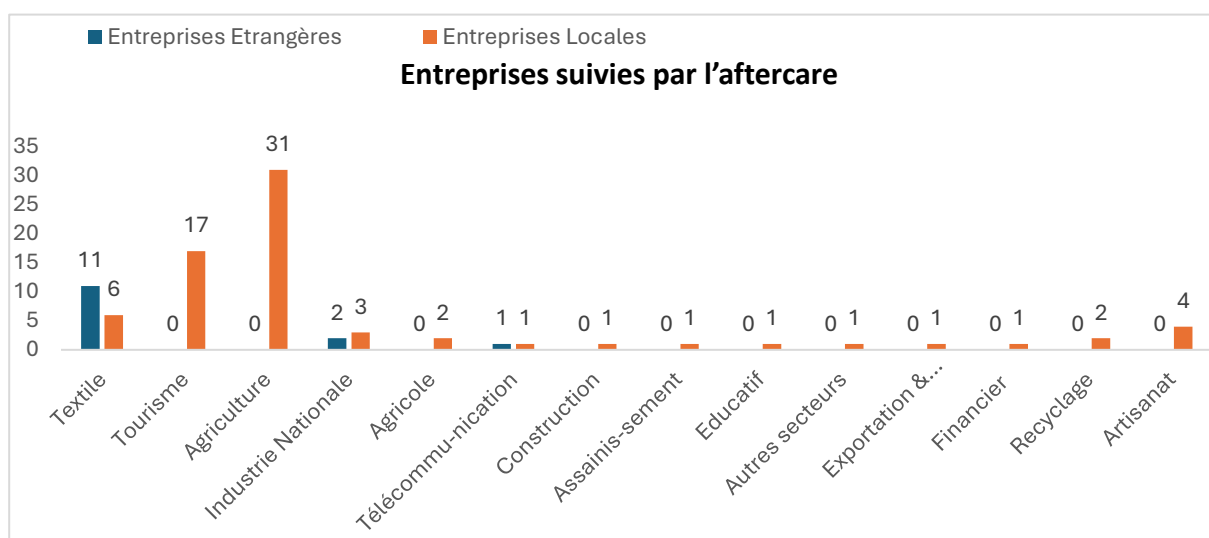
- le service préinvestissement ;
- l'accompagnement durant le processus d'investissement ;
- le plaidoyer auprès des administrations, en parallèle à l'activité générale de facilitation.

En 2023, l'unité aftercare a accompagné quatre-vingt-six (86) investisseurs actifs en Haïti, dont soixante-douze (72) locaux et quatorze (14) étrangers. Parmi eux figurent :

- trente-cinq (35) entreprises (dont trente et un (31) en agroalimentaire et quatre (4) en artisanat), appuyées dans le cadre du projet de l'AECID, à travers des sessions de formation et l'organisation d'une foire locale dédiée aux entreprises bénéficiaires ;
- onze (11) entreprises étrangères du secteur textile, membres de l'ADIH, soutenues via la coopération avec la Banque mondiale.

L'Unité aftercare a aussi organisé deux (2) événements avec les points focaux autour des suivis des requêtes soumises par les entreprises établies. Elle a, par ailleurs, entrepris une mission dans le Grand Nord en vue de se rapprocher des entreprises et mieux les assister. Ses actions s'inspirent du *Guide de l'aftercare* rédigé par l'ATI.

Graphique 4. Entreprises suivies par l'aftercare



Source : CFI, 2023

Dans le cadre de ses activités de terrain, l'équipe de l'aftercare a rencontré cent cinquante (150) entreprises, dont vingt et une (21) à Port-au-Prince avant l'aggravation de la situation sécuritaire. Les secteurs principalement couverts sont le textile, le tourisme, l'agroalimentaire et l'artisanat. Les figures ci-après présentent les entreprises suivies via le service aftercare et l'appui financier de l'AECID.

3.4. La promotion d'Haïti comme destination de l'investissement

En appui aux activités de prospection, d'aftercare et de facilitation, la Direction des études et de l'intelligence économique (DEI) et la Direction de la promotion des investissements (DPI) du CFI ont conçu une offre structurée de premiers supports de marketing. Ces outils, diffusés lors des opérations de prospection, valorisent les atouts d'investissement en Haïti et renforcent la visibilité des services du CFI. Ils comprennent, entre autres :

- les kits d'argumentaires généraux : *Sept raisons d'investir*, *Offre de service aux entreprises nationales*, *Offre de service aux entreprises étrangères*, *Avantages incitatifs du Code des investissements* du 9 septembre 2002 ;
- les kits d'argumentaires sectoriels (fiches techniques) : *Énergies renouvelables*, *Tourisme et hôtellerie*, *Agro-alimentaire*, *BPO* ;
- des flyers sur le tourisme et l'hôtellerie, ainsi qu'une étude sectorielle sur l'artisanat de luxe) ;
- une cartographie des parcs industriels et des fiches techniques.

Dans le cadre de sa stratégie de promotion du développement local, le CFI a entamé la préparation du *Catalogue d'opportunités d'investissement local* (OIL). Ce catalogue sera élaboré à partir de projets portés par des petites et moyennes entreprises (PME) locales, appuyées par des organisations communautaires, des ONG et des chambres de commerce régionales.

Ce document vise à regrouper des initiatives entrepreneuriales à fort potentiel, susceptibles d'intéresser des investisseurs. Il constituera un outil de mise en relation directe, notamment à destination des investisseurs issus de la diaspora haïtienne, en valorisant des opportunités dans des secteurs porteurs priorisés par le Plan stratégique du CFI.

3.5. Le réseautage international

Comme mentionné précédemment, le CFI est membre de plusieurs réseaux internationaux de promotion des investissements, notamment le Réseau international des agences francophones de promotion des investissements (RIAFPI). Dans ce cadre, la directrice générale du CFI a représenté l'institution lors de la 6^e conférence annuelle du RIAFPI, organisée en juin 2023 aux Comores. Elle avait également participé à la précédente édition tenue à Kinshasa. Ces événements ont fourni l'occasion de renforcer la visibilité du CFI ainsi que la reconnaissance institutionnelle de sa directrice générale auprès des autres agences membres du réseau.

3.6. La communication institutionnelle

La marque générique "Invest Haïti", nouveau label de promotion adopté par le CFI, a été officiellement validée en mars 2023 et immédiatement lancée. Ce label a été présenté, aux côtés du Plan stratégique du CFI, lors du Sommet international de la finance tenu à Port-au-Prince du 17 au 19 avril 2023, un événement coorganisé par Group Croissance, la Banque de la République d'Haïti (BRH) et le CFI. Il a également été promu à l'international, notamment à l'Ambassade d'Haïti à Paris en juin 2023. Par ailleurs, la marque pays "**Haïti, une terre, une âme**" a été intégrée dans les communications institutionnelles pour renforcer l'image nationale à l'étranger.

3.7. La facilitation

La facilitation des investissements désigne l'ensemble des mesures et services destinés à simplifier les démarches administratives, techniques et réglementaires des investisseurs, depuis la phase de prospection jusqu'à l'implémentation effective de leur projet. Dans ce cadre, l'action de facilitation du CFI s'est déroulée en coordination avec les points focaux situés à Port-au-Prince, les organismes sectoriels compétents, ainsi que les institutions départementales présentes sur le territoire. Cette approche a permis de garantir une meilleure coordination interinstitutionnelle et de renforcer l'efficacité du soutien aux investisseurs à travers le pays.

Le CFI a rencontré cent trois (103) investisseurs et recueilli des demandes qui ont permis de traiter trente-six (36) dossiers de facilitation. Ces derniers regroupent :

- trente et une (31) demandes de facilitation pour la création d'entreprises individuelles (plus 1 en nom collectif) et l'enregistrement de noms commerciaux, principalement dans les secteurs de l'éducation (10), de l'agroalimentaire (7), du commerce (4) et du tourisme (3). Les demandes émanaient de l'Ouest d'Haïti, de l'Artibonite, du Sud-Est, plus touchées par l'instabilité que le Grand Nord ;
- cinq (5) demandes portant sur délivrance de cartes d'identification professionnelle ;
- parmi les trente-six (36) dossiers, vingt (20) demandes d'avantages incitatifs au titre du *Code des investissements* pour un projet d'investissement : douze (12) concernant des activités industrielles, trois (3) le tourisme, trois (3) l'hôtellerie, deux (2) l'agroalimentaire, un (1) l'exportation et la réexportation.

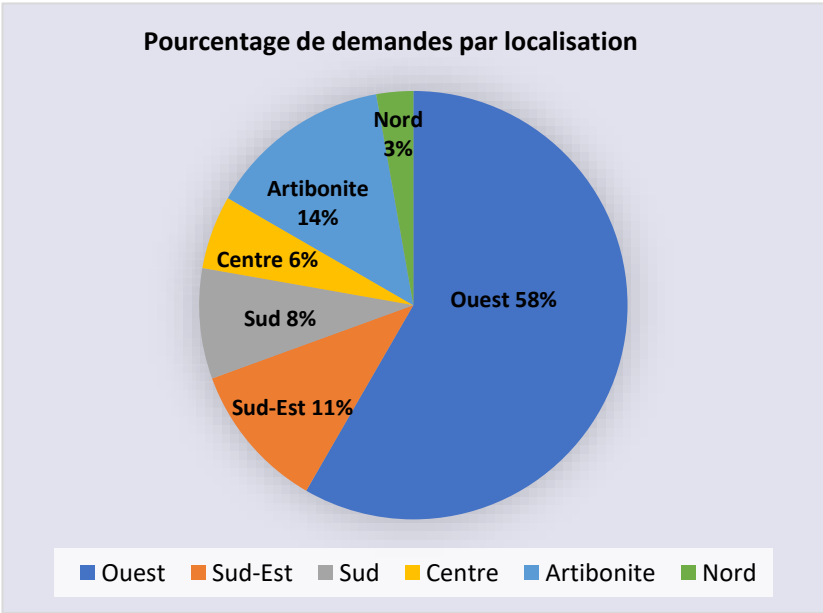
Tableau 2. Dossiers reçus et traités par secteur

Dossiers enregistrés	
Secteur	Quantité
Exportation et réexportation	1
Tourisme et services associés	3
Industrie nationale	12
Agriculture	2
Autres secteurs	3
Total	21

Source : CFI, 2023

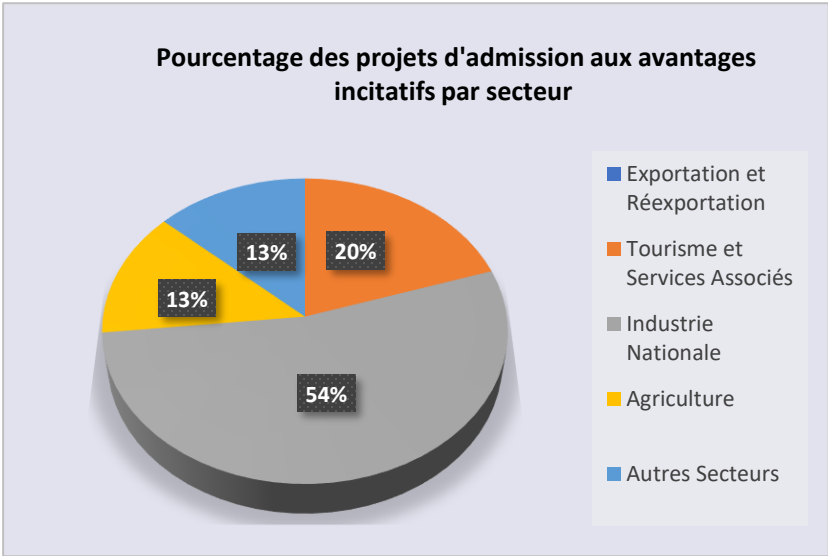
Le total des dossiers de projets d'investissement pour lesquels le CFI a reçu des demandes se chiffre à trois cent cinquante-cinq (355) millions de dollars américains et représente cinq mille deux cent quatre-vingt-quatre (5 284) emplois annoncés. Les graphiques suivants illustrent le pourcentage de demandes par thématique, secteur et département géographique.

Graphique 5. Pourcentage de demandes par localisation



Source : CFI, 2023

Graphique 6. Pourcentage de demandes admises par secteur



Source : CFI, 2023

3.8. Préparation de la mise en place d'un guichet d'investissement unique

Un guichet unique d'investissement (GUI) est un dispositif institutionnel visant à centraliser en un seul point l'ensemble des démarches administratives liées à l'investissement, afin de simplifier, d'accélérer et de sécuriser le parcours des investisseurs. Il permet une meilleure coordination entre les différentes institutions concernées et améliore l'expérience des porteurs de projets.

Dans cette démarche, le CFI a mené un exercice de benchmarking auprès des agences de promotion de l'investissement de la région. Ce travail comparatif a permis de définir les termes de référence du futur guichet unique d'investissement, dont la mise en place est prévue à partir de l'exercice 2023–2024.

L'initiative s'inscrit dans les priorités du ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI) et du CFI, en lien avec la politique de décentralisation des services stratégiques, alignée sur les pôles de développement territoriaux.

3.9. Les actions de déconcentration administrative

Un hub régional est une structure décentralisée qui agit comme point d'ancrage des services d'une institution nationale au niveau territorial. Il permet de rapprocher les services de l'administration des bénéficiaires locaux, de renforcer la présence institutionnelle en région, et de faciliter l'accès aux outils d'accompagnement pour les acteurs économiques locaux.

Dans cette logique de déconcentration administrative, le *Plan opérationnel annuel* (POA) 2023 du CFI a initié la mise en place progressive de hubs de services intégrés, avec un premier pilote opérationnel dans le Grand Nord et une extension prévue vers le Grand Sud.

Le hub du Grand Nord a été officiellement créé et l'espace des bureaux déjà identifié. Une note de cadrage a été élaborée, définissant les termes de référence de son fonctionnement. Le directeur du hub est chargé de :

- déployer l'ensemble des services du CFI au niveau régional (hors activité internationale);
- être en contact direct avec les investisseurs présents dans la région, identifier les projets de réinvestissement et collecter les besoins en facilitation ;
- identifier les opportunités de développement local à proposer aux investisseurs ;
- travailler en coordination avec les points focaux locaux et les chambres de commerce ;
- identifier et valoriser les *success stories* régionales ;
- assurer le reporting régulier vers la direction centrale (base de données, futur CRM, rapports mensuels, trimestriels et annuels) ;
- réaliser des visites de terrain pour la prospection, l'aftercare et l'établissement de partenariats stratégiques ;
- organiser l'accueil des investisseurs et des délégations dans la région.

Un directeur a été recruté, et sa formation a été entamée par l'équipe d'Assistance technique internationale (ATI). Lors de l'exercice, il a déjà rencontré cent deux (102) entreprises régionales. Par ailleurs, dans le cadre du partenariat avec l'AECID, trente (30) micro, petites et moyennes entreprises (MPME) des secteurs de l'agroalimentaire et de l'artisanat ont été formées à la gestion et à la rédaction de plans d'affaires.

3.10. Études et soutiens techniques aux informations économiques et aux projets

Conception et implémentation de l'étude sur cinq filières : café, cacao, mangue, palma christi et orange amère.

À la suite de la validation des documents de conception de l'étude des cinq (5) filières, la Direction des études a lancé le marché de l'étude qui a été réalisée par la firme Development Diagnostic Group (DDG) sous la supervision du CFI.

Conception et mise -à -jour des fiches techniques et des argumentaires

Dans le but de recueillir des informations à jour sur les secteurs clés, la Direction des études a conçu et mis à jour des fiches techniques ainsi que des argumentaires. Les premières concernent le BPO, l'agro-industrie, les énergies renouvelables et le textile-habillement. Les argumentaires mettent en avant les sept (7) raisons d'investir en Haïti.

Contribution de la Direction études, marketing et image pays à la participation du CFI à l'évènement « Caribbean Investment Forum »

L'Agence caribéenne de développement des exportations a organisé le premier Forum des investissements dans les Caraïbes à Port of Spain, Trinidad & Tobago, du 8 au 11 novembre 2022. Elle a bénéficié du soutien de l'Union européenne et de la collaboration du gouvernement de Trinité-et-Tobago, du secrétariat de la CARICOM, de la Banque de développement des Caraïbes, de l'Association caribéenne des agences de promotion des investissements. Dans le cadre de la participation du CFI et de la promotion de ce Forum, la DEMIP ¹⁴, via son Unité de communication, a établi une campagne digitale sur les quatre plateformes de réseaux sociaux du CFI du 24 octobre au 10 novembre, afin d'informer la communauté haïtienne sur l'évènement et d'en améliorer la visibilité. Ainsi, six (6) publications, deux (2) mails internes et un publipostage ont été réalisés. L'Unité de communication a aussi aidé dans la compilation des supports pour le montage de la présentation de l'équipe participante du CFI.

Atelier de travail en commission sur le rapport d'évaluation du marché "GUI"

En commission, la DEMIP a donné son support via la Section des études dans l'évaluation et la rédaction du rapport pour la constitution de la liste restreinte relatif au marché pour le Guichet unique de l'investissement (GUI). La Direction des études a travaillé sur la grille d'évaluation et a contribué à l'analyse des différents dossiers soumis dans le cadre de ce marché. Le rapport, signé par tous les membres de la commission, a été transmis à l'UE pour les suites nécessaires.

¹⁴ DEMIP est l'ancienne appellation de la Direction des études. Elle est devenue Direction des études et de l'Intelligence économique (DEI).

Soutien technique à la conception du processus de recrutement et de formation au projet de Renforcement des capacités de l'AECID

La Direction des études a pris part à plusieurs séances de travail dans le cadre du projet de Renforcement des capacités des PME agricoles et artisanales en milieu rural en Haïti financé par l'AECID. Ainsi, la DEI a contribué à l'élaboration des TDR pour recruter des consultants devant réaliser des activités telles que l'élaboration de trente-cinq (35) modèles d'affaires et de dix (10) plans d'affaires pour les bénéficiaires du projet. En termes spécifiques, la Direction a contribué aux activités suivantes :

- 1) élaboration et implémentation de deux questionnaires qui ont été utilisés sur le terrain pour réaliser quatre (4) *focus groups* ;
- 2) support technique aux ateliers de formation pour les bénéficiaires du projet ;
- 3) réalisation des *focus groups* avec les chefs d'entreprises afin de dresser des modèles d'affaires par secteur.

Suivis techniques sur l'évaluation des plans d'affaires

Par la suite, la DEMIP via la Section des études a reçu cinq (5) plans d'affaires de la coordonnatrice du projet, lesquels ont été élaborés par une firme consultante. De plus, les cadres de la DEMIP ont émis des commentaires et fourni des données additionnelles pour finaliser la partie relative aux états financiers.

Supervision à la réalisation des séances de coaching et des séminaires ciblés

La Direction a soutenu l'équipe du projet de l'AECID dans la préparation des TDR, d'une grille d'évaluation ainsi que la sélection d'une firme consultante pour la réalisation de séminaires ciblés à l'endroit des bénéficiaires du projet. Elle a apporté son soutien, via son Unité des études, à la mission de terrain pour superviser des séances de coaching et de séminaires. La mission poursuivait les objectifs spécifiques suivants :

- a) identifier les entreprises bénéficiaires pour la formation sur les techniques de production ;
- b) superviser les activités des firmes de consultation dans les trois (3) communes sur les activités de coaching, les outils de contrôle de gestion et de formation, les techniques de production ;
- c) créer la base de données sur les états financiers des cinq (5) entreprises sélectionnées pour les plans d'affaires et la base de données sur la perception des bénéficiaires dans le cadre de la réalisation des séances de coaching.

Soutien au processus de passation de marché des espaces commerciaux

Dans le cadre du soutien de la DEMIP, elle a participé à la commission d'évaluation de passation de marché portant sur la réalisation d'inventaires des espaces commerciaux et de bureaux. Le processus, mené par la Direction des opérations de facilitation (DOF), a suivi son chemin jusqu'à sa phase de contractualisation entre le CFI et la firme consultante.

3.11. Les contacts avec la diaspora

La prospection auprès de la diaspora a occupé une place centrale dans les activités du CFI durant l'exercice 2022–2023. Le CFI a identifié trente-six (36) associations de la diaspora haïtienne, réparties entre les États-Unis (21) et la France (15), avec lesquelles des échanges réguliers ont été menés tout au long de l'année.

Les déplacements de la directrice générale à Paris ont permis de renforcer les liens avec la diaspora de France, tandis que les activités aux États-Unis se sont poursuivies, notamment à l'occasion de l'Americas Food and Beverage Show à Miami, qui a constitué un moment-clé de mobilisation.

Dans cette dynamique, le CFI a lancé l'initiative Haïti Business Advocates (HBA), qui vise à structurer un réseau d'apporteurs d'affaires au sein de la diaspora. L'objectif est de créer un club de "HBA – Haïti Business Advocates", composé de relais de promotion et d'interlocuteurs privilégiés, capables de jouer un rôle actif dans la mise en relation avec des investisseurs potentiels de la diaspora. Ce réseau s'appuiera sur le *Catalogue d'opportunités d'investissement local* (OIL) du CFI, afin de proposer, aux membres identifiés, des projets concrets dans des secteurs porteurs.

Pour l'exercice 2022-2023, le CFI s'est fixé deux objectifs : trente (30) HBA validés et formés ; trois (3) OIL ciblés et susceptibles de mobiliser des investisseurs issus de la diaspora.

3.12. L'utilisation du réseau diplomatique haïtien

Les contacts se sont développés avec le réseau diplomatique haïtien à l'étranger, particulièrement à l'occasion des déplacements de la directrice générale à l'étranger et des missions de prospection du CFI aux États-Unis, dans la Caraïbe et en France. Ainsi, le CFI est en contact avec neuf missions diplomatiques. En France, le CFI a organisé une visioconférence avec les ambassades d'Haïti en Europe (Allemagne, Espagne, Italie, ONU Genève), le Consulat général d'Haïti à la Guadeloupe et l'Ambassade d'Haïti au Maroc. Ces contacts ont permis, entre autres, d'initier un dialogue et de présenter le Plan stratégique du CFI.



Rencontres du CFI avec les Ambassades d'Haïti en Espagne (à gauche) et en France en 2023

3.13. Le contact avec les ambassades étrangères en Haïti

Le CFI a identifié certaines ambassades étrangères représentées en Haïti en vue d'inventorier les entreprises de leurs pays établies en Haïti.

4

Impacts de l'action du CFI en 2022-2023

Malgré un contexte économique et sécuritaire complexe, le CFI a maintenu son rôle central dans la promotion de l'investissement privé en Haïti. Grâce à des actions ciblées et des partenariats stratégiques, le CFI a travaillé dans une dynamique de mise en place des conditions pour la relance économique, le renforcement des capacités institutionnelles et l'amélioration du climat des affaires tout en s'alignant sur les grands axes du PSDH.

4.1. Alignement avec les Objectifs de développement durable (ODD)

Le CFI a activement aligné ses actions sur les ODD priorisés au niveau national, consolidant ainsi son positionnement en tant qu'acteur de développement durable. Il s'est surtout focalisé sur les ODD suivants :

- **ODD 1 & 2 – Réduction de la pauvreté & lutte contre la faim**
→ Promotion d'investissements dans les secteurs agricole et agro-industriel, générateurs de revenus pour les populations locales ; support aux PME locales.
- **ODD 8 – Travail décent & croissance économique**
→ Création de **plus de cent quatre-vingts (180) emplois directs** à travers les projets accompagnés.
- **ODD 9 – Industrie, innovation & infrastructure**
→ Appui aux secteurs innovants comme le **recyclage** et l'**agro-transformation**.
- **ODD 16 – Institutions efficaces**
→ Renforcement des capacités internes du CFI, amélioration de la gouvernance et des processus ; élaboration des outils promotionnels.
- **ODD 17 – Partenariats pour le développement**
→ Coopération active avec la **BID**, la **Banque mondiale** et l'**AECID** pour mobiliser ressources et expertises.

En complément, l'action du CFI s'inscrit pleinement dans **trois des quatre piliers de la stratégie de refondation nationale** :

- **refondation territoriale**, par le développement local (OIL, hubs régionaux) ;
- **refondation économique**, dans le soutien à l'investissement privé et à l'emploi, soit un potentiel de **trois cent cinquante-cinq (355) millions USD** d'investissements pour **cinq mille deux cent quatre-vingt-quatre (5 284) emplois** ;
- **refondation institutionnelle**, par la contribution à la modernisation de l'Administration publique haïtienne et des services aux investisseurs.

4.2. Renforcement institutionnel et modernisation

Afin d'optimiser son efficacité, le CFI a engagé plusieurs actions structurantes :

- **élaboration du *Plan stratégique 2023–2027***, structurant ses axes d'intervention à moyen terme ;

- **douze (12) sessions de formation**, soit cinq cent quarante (540) heures cumulées, dispensées aux cadres, notamment sur la prospection, l’aftercare et la gestion de l’investissement ;
- **mise en place d’un CRM prototype** (sur Excel) pour assurer le suivi des interactions avec les investisseurs ;
- **optimisation des outils de communication** pour améliorer la visibilité d’Haïti sur la scène internationale.

4.3. Prospection et attraction des investissements

Le CFI a intensifié ses efforts pour identifier de nouvelles opportunités et accompagner les investisseurs :

- **quatorze (14) leads** d’investissement identifiés, dont **sept (7) projets qualifiés** pour des IDE ;
- **missions de prospection** menées en coordination avec les ambassades d’Haïti, des entreprises locales et partenaires régionaux ;
- **vingt (20) entreprises locales** soutenues via l’aftercare, dont **quatre (4) projets de réinvestissement validés**.

4.4. Développement régional & facilitation des investissements

Dans une logique de décentralisation économique, le CFI a mis en œuvre plusieurs actions :

- **l’ouverture du bureau régional du Nord**, véritable relais territorial du CFI ;
- **le catalogue des opportunités d’investissement local (OIL)**, dont dix-huit (18) projets préqualifiés présentés à des investisseurs ;
- **l’amélioration du cadre réglementaire**, avec des mesures pour simplifier les démarches administratives ;
- **le processus de mise en place du Guichet unique d’investissement (GUI)**, dont le déploiement est prévu dès l’exercice 2023–2024.

4.5. Impact économique et social

Les résultats des actions du CFI ont eu un effet concret sur le tissu économique et social :

- **plus de cent quatre-vingts (180) emplois directs créés**, avec un effet multiplicateur sur les économies locales ;
- **soutien à des secteurs stratégiques** : agriculture, recyclage, industrie manufacturière.

4.6. Développement local et outils structurants – perspectives 2023–2024

Au-delà du Grand Nord, le CFI entend renforcer le développement local dans des zones relativement épargnées par l’insécurité, en s’appuyant sur des dispositifs concrets :

- les **actions de prospection et de mobilisation de la diaspora** prévues consolideront la dynamique d'investissement régional ;
- le **Guichet unique d'investissement (GUI)** simplifiera l'accueil et l'orientation des investisseurs ;
- le **catalogue OIL étoffé** mettra en avant des niches sectorielles à fort potentiel ;
- les **hubs régionaux du Grand Nord et du Grand Sud** faciliteront l'investissement décentralisé ;
- le **déploiement de la marque "Invest Haïti"** renforcera l'image du pays à l'international.

La matrice ci-dessous présente les indicateurs d'activité du CFI en 2022-2023.

 Matrice de suivi des indicateurs clés de résultats du Plan stratégique 2023-2027	Résultats obtenus	
	2022-2023	2023-2024 est.
KPI 1 : nombre de projets IDE implantés en Haïti avec le concours du CFI	1	5
KPI 2 : nombre de projets Platinum et Gold implantés	1	3
KPI 2b : indice qualité moyen des projets implantés (noté sur 10)		6,2
KPI 3 : nombre de projets d'investissement local accompagnés par le CFI		0
KPI 4 : nombre d'emplois générés par les projets implantés		290
KPI 5 : valeur ajoutée moyenne apportée par le CFI sur les projets implantés (notée sur 3)		1,5
KPI 12 : Des pamphlets d'information technique sont disponibles pour chacun des 3 parcs industriels	non	non
KPI 13 : Nombre d'opportunités d'investissement qualifiées présentées dans le catalogue d'offres du CFI	3	25
KPI 21 : Marque commerciale INVEST HAÏTI validée et lancée	oui	
KPI 23 : Supports marketing « Marque Pays » créés et disponibles		8
KPI 30 : nombre d'entreprises étrangères suivies comme prospects actifs	169	250
KPI 31 : nombre de projets IDE qualifiés (leads) identifiés et traités	14	28
KPI 100 : nombre d'entreprises visitées en aftercare	110	103
KPI 100bis : nombre de dossiers de développement local traités	36	
KPI 101 : nombre de projets de réinvestissements réalisés suite aftercare		1
KPI 102 : nombre de problèmes aftercare résolus		11
KPI 121 : nombre de mesures proposées par le plaidoyer CFI et mises en œuvre		0
KPI 141 : nombre de HBA diaspora actifs	0	5
KPI 142 : nombre de prospects ou projets IDE référés au CFI par les HBA diaspora	0	0
KPI 143 : nombre d'opportunités locales d'investissements ayant généré un projet potentiel d'investissement diaspora		0
KPI 151 : nombre d'ambassades actives en interaction avec CFI	7	2
KPI 152 : nombre de prospects ou projets IDE référés au CFI par les ambassades		0

Tableau 3. Indicateurs d'activité du CFI en 2022-2023

Conclusion générale

En 2022–2023, le Centre de facilitation des investissements (CFI) a fait preuve d’une résilience exemplaire, reflet d’une détermination à maintenir le cap du développement, malgré les défis sécuritaires, économiques et institutionnels.

Soutenu par le Gouvernement haïtien et fort de l’engagement constant de ses équipes, le CFI a su s’adapter au contexte difficile, tout en poursuivant sa mission stratégique : promouvoir, faciliter et accompagner l’investissement en Haïti, mettre à jour des études pour une meilleure orientation des investisseurs. Cette capacité d’adaptation, conjuguée à une posture proactive sur le terrain, a été saluée aussi bien à l’échelle nationale qu’internationale. Que ce soit à travers les missions de prospection, les rencontres avec la diaspora, ou les dossiers de facilitation traités, le CFI a su conserver une visibilité forte et crédible, gage de confiance pour les investisseurs et partenaires.

Cette dynamique a encouragé les partenaires techniques et financiers internationaux, qui ont renouvelé leur accompagnement, convaincus par la pertinence des actions menées et la vision à long terme portée par l’institution.

En 2022–2023, Haïti reste positionnée comme un pays à fort potentiel, en dépit des turbulences. Les performances dans certains secteurs porteurs, couplées au renforcement institutionnel du CFI, témoignent d’une capacité de rebond et d’attractivité réelle. Grâce à son ancrage territorial renforcé, son réseau international consolidé, et ses outils de promotion modernisés, le CFI s’est affirmé comme un acteur important au sein de la communauté internationale des agences de promotion des investissements.

Les perspectives pour l’exercice 2023–2024 s’annoncent porteuses. L’amélioration progressive des conditions sécuritaires, notamment avec l’arrivée attendue de la Mission multinationale d’appui à la sécurité (MMAS), crée un contexte plus favorable à la relance économique. Le potentiel d’investissement identifié, trois cent cinquante-cinq (355) millions USD et les cinq mille deux cent quatre-vingt-quatre (5 284) emplois projetés constituent autant de leviers pour relancer l’activité économique à l’échelle nationale.

Le renforcement des outils de prospection, l’approfondissement du lien avec la diaspora, la mise en œuvre du guichet unique, la valorisation des opportunités d’investissement local (OIL) ainsi que le déploiement des hubs régionaux sont autant de chantiers structurants qui permettront au CFI de pérenniser ses acquis et d’amplifier l’attractivité d’Haïti comme destination d’investissement responsable, durable et tournée vers l’avenir.

Annexes

Annexe 1 - Secteurs stratégiques à potentiel en Haïti

Le secteur du textile et de l'habillement

Avec un cumul net de plus 60 000 emplois directs, le secteur du textile et de l'habillement est de loin le plus dynamique en Haïti, en termes de création de travail depuis 2010. Grâce aux dispositifs HOPE et HELP, valides jusqu'à fin septembre 2025, des produits textiles fabriqués en Haïti ont des accès préférentiels, exempts de tous droits de douanes, au marché des Etats-Unis d'Amérique. Ces accords garantissent parallèlement l'activité de zones franches à Port-au-Prince (SONAPI) et dans le Grand Nord (Parc industriel de Caracol). Malgré les incertitudes commerciales, le textile reste résilient, représentant le premier secteur pour les IDE en Haïti, selon les données de fDi Markets 2010-2020. Le pays a ainsi capté environ 75% des investissements étrangers dans ce domaine effectués dans la région Caraïbes, provenant de Corée du Sud, de Chine Taïwan, des États-Unis et du Sri Lanka.

Toutefois, la position compétitive d'Haïti s'est dégradée à partir de 2017 au profit de la République dominicaine. Pour la période 2023-2027, le CFI se fixe l'objectif de redonner à Haïti sa place de leader pour l'attraction des investissements dans l'industrie textile. Il engagé une prospection active en ciblant d'autres segments créateurs de valeurs, permettant de diversifier et de multiplier les investissements. Le secteur textile-habillement reste très porteur dans les logiques actuelles de nearshoring des IDE, de diversification des produits et d'amélioration de la qualité de la main d'œuvre.

L'agriculture, la pêche, l'élevage et l'agro-industrie

L'agro-industrie haïtienne est un secteur quasi vierge pour les IDE. Les pays d'accueil sont plutôt Cuba et la République dominicaine. Or, il existe des produits de niche (cacao biologique, chocolat, vétiver, mangue) qui ont maintenu leur compétitivité internationale malgré les défis climatiques. De plus, Haïti dispose d'atouts majeurs, plus de 10 000 hectares de bonnes terres non encore exploitées dans les plaines irriguées, une diversité de milieux agroécologiques propices à la mise en place de systèmes de production durables, l'existence de modèles techniques éprouvés, une production végétale prioritairement biologique, un avantage compétitif (avocat, cacao, café, mangue, noix de cajou, piment, sisal, vétiver), une localisation géographique proche des marchés.

De plus, des coopératives se sont créées sous l'impulsion de bailleurs de fonds internationaux pour le café, le cacao, la mangue, les huiles essentielles de vétiver et l'élevage. En particulier, l'Association nationale des exportateurs de mangues (ANEM), la plus ancienne d'entre elles, gère le programme de pre-clearance exigé par l'administration des Etats-Unis pour l'entrée de mangues fraîches sur le territoire américain. L'objectif est de développer une agriculture de substitution aux produits importés pour satisfaire la demande locale, et pour l'exportation.

En matière d'élevage, la production animale ne satisfait pas la demande nationale pour les œufs, les produits laitiers et la viande. Faute d'infrastructures pour la transformation et la commercialisation, l'élevage est majoritairement familial et rudimentaire. Le CFI cherche aussi à promouvoir le potentiel d'Haïti en matière de pêche et d'aquaculture, en particulier avec le lancement du projet d'économie bleue inclusive dans le Grand Nord.

Le tourisme

À cause de l'instabilité, Haïti ne figure pas parmi les pays destinataires d'investissements dans le secteur du tourisme dans la région. Le CFI tente néanmoins d'attirer l'investissement en mettant l'accent sur les escales de croisières, la construction et la modernisation d'infrastructures hôtelières, la valorisation des sites UNESCO et la mise en valeur de sites naturels. L'objectif est de promouvoir Haïti comme destination touristique responsable et de haut de gamme.

En fonction du potentiel haïtien, le tourisme peut créer environ 100 000 emplois. Haïti compte un parc d'environ 3 000 chambres d'hôtels dont les trois quarts dans la capitale. Le reste est réparti inégalement dans les provinces. Le Cap-Haïtien, dans la région Grand Nord, représente un gros potentiel de développement touristique, avec ses plages, ses sites naturels et historiques dont le parc national historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers (PNHCSSR, forteresse du roi Henri Christophe, classé bien du patrimoine mondial de l'humanité)), (forteresse de l'Empereur Christophe) et le projet économie bleue inclusive. La concurrence pour l'investissement vient de Cuba, de la Jamaïque et de la République dominicaine.

Le Business Process Outsourcing (BPO) et les centres d'appel

Le secteur du BPO est un important contributeur à la création de richesses et d'emplois dans la région Caraïbe. Une cinquantaine d'entreprises du secteur du BPO opèrent en Haïti, mais sans investissements étrangers. Présentement et contrairement à la région Caraïbes-Amérique Centrale, Haïti compte seulement deux centres d'appel opérationnels dont celui de la compagnie de téléphonie Digicel,. Le secteur est porteur, grâce surtout aux compétences linguistiques (français, anglais, espagnole, créole), à la proximité des Etats-Unis et du Canada, avec lesquels Haïti partage le même fuseau horaire. De plus, Haïti est le seul pays francophone de la région. Ce qui le positionne en bonne place pour accueillir des centres d'appel d'entreprises francophones d'Amérique du Nord, d'Europe et des Antilles françaises (Martinique, Guadeloupe, Guyane). Les déclinaisons sont nombreuses : télécoms, banque, assurances, services Internet (ISP), plateformes de vente en ligne, télémarketing, back office. D'autres activités pourraient être envisagées, comme la programmation et la numérisation de données.

Les énergies renouvelables

Il existe un gisement d'opportunités dans le secteur des énergies renouvelables (biomasse, solaire) en Haïti. L'offre d'énergie électrique est faible et peu fiable, et les carburants fossiles distribués de façon irrégulière dans les régions. Le Gouvernement a pris des mesures pour réguler et dynamiser le secteur en créant l'Autorité nationale de régulation du secteur de l'énergie (ANARSE) qui couvre toutes les activités de production, de transport, de distribution et de commercialisation. En matière de transport maritime, le CFI a identifié le créneau du cabotage par bateaux à panneaux solaires.

Les industries créatives

Ce secteur est dynamique. Les biens culturels haïtiens s'exportent. Une cellule du Cadre intégré renforcé, créée au sein du ministère du Commerce et de l'Industrie, a identifié plusieurs activités : la filière fer découpé, les studios d'enregistrement, l'artisanat d'art, en particulier dont une partie s'articule autour du Village de Noailles (Croix-des-Bouquets). Un Observatoire des industries culturelles et créatives a également été lancé par l'Université Quisqueya et l'Union européenne en 2022.

Annexe 2 – Résumé exécutif du *Plan stratégique 2023-2027* du CFI

Le plan stratégique multiannuel 2023-2027 du CFI s'inscrit dans le cadre du Plan Stratégique de Développement d'Haïti (PSDH)-Horizon 2030, et a été élaboré en prenant en compte les priorités stratégiques définies par le Ministère du Commerce et de l'Industrie, tutelle du CFI. Il vise à transformer en profondeur le Centre de Facilitation des Investissements (CFI) pour le positionner au même rang que les meilleures agences de promotion des investissements de la région Caraïbe. Il répond au besoin de doter l'institution d'une feuille de route complète pour réaliser sa vision à moyen et à long terme. Enfin, plusieurs axes stratégiques retenus ainsi que leurs sous-composantes visent à multiplier les efforts pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Inspiré par les trois valeurs cardinales de l'agence – orientation client, accessibilité/disponibilité, et transparence –, ce plan quinquennal met l'accent sur :

1. L'attraction des IDE (investissements directs étrangers), priorité du mandat et fondement de la légitimité du CFI. Cette priorité est déclinée sur 3 axes stratégiques :

- Axe stratégique 1 : Développement et structuration de l'offre d'Haïti aux investisseurs ;
- Axe stratégique 2 : Branding et image pays : « Haïti, Une Terre une Ame » ;
- Axe stratégique 3 : Programme de prospection ciblée des IDE, orienté vers les secteurs prioritaires considérés comme les plus porteurs en potentiel de projets et les plus impactants pour le développement économique, la création d'emplois et les objectifs de développement durable (ODD) du pays :
 - Le textile-habillement, secteur clé de la décennie passée grâce au dispositif Hope-Help ;
 - Les secteurs stratégiques à fort potentiel :
 - Agriculture, agro-industries, incluant les marchés niches à haute valeur ajoutée : agriculture bio, aquaculture, élevage.
 - Hôtellerie-tourisme
 - Business Process Outsourcing (BPO)/Centres d'appel
 - Construction-immobilière
 - Energies renouvelables
 - Connectique – assemblage de composants électriques/électroniques
 - Transport maritime – cabotage.

2. Le déploiement de nouveaux moyens opérationnels au service des clients-entreprises étrangères et nationales (notamment PME) présentes dans le pays, à travers deux axes stratégiques :

- Axe stratégique 4 : Création du Guichet Unique de l'Investissement (GUI) ;
- Axe stratégique 5 : Mise en place de deux hubs régionaux de services intégrés dans le Nord et le Sud du pays.

Les cinq priorités du plan stratégique 2023-2027

- **Axe 1 : Développer et structurer l'offre d'Haïti aux investisseurs ;**
- **Axe 2 : Branding et image pays : « Haïti, Une Terre une Ame » ;**
- **Axe 3 : Prospection ciblée des Investissements Directs Etrangers**
- **Axe 4 : Création du Guichet Unique de l'Investissement (GUI) ;**
- **Axe 5 : Hubs régionaux de services intégrés CFI dans le Nord et le Sud**

3. La poursuite et renforcement d'activités transversales essentielles en support aux cinq axes stratégiques définis :

- l'aftercare des entreprises étrangères installées dans le pays ;
- la veille et l'intelligence économique ;
- le plaidoyer pour l'attractivité économique ;
- l'instruction des dossiers d'avantages Incitatifs ;
- le programme « diaspora Haïtienne à l'étranger », dans ses deux dimensions de relais du CFI pour la promotion des IDE et de source potentielle d'investissements ;
- le développement des relations avec les services diplomatiques et consulaires pour la promotion des IDE.

Le succès de ce plan repose avant tout sur une montée en puissance des capacités opérationnelles du CFI, qui passe par :

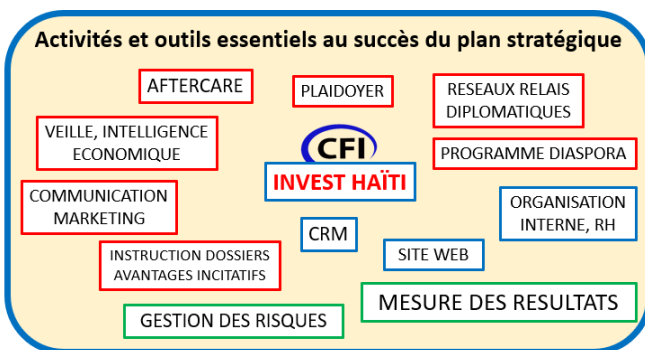
a. Une refonte organisationnelle :

- Le développement et acquisition des compétences indispensables aux métiers du CFI ;
- L'adaptation du fonctionnement de l'équipe à ces métiers, au travers d'un organigramme ajusté et d'une gestion RH permettant de mieux capitaliser l'expérience et la montée en compétence des cadres de l'agence, et de retenir durablement le personnel ;
- L'introduction d'une culture organisationnelle basée sur la polyvalence et l'interdisciplinarité ;
- Une communication institutionnelle améliorant la visibilité et la notoriété du CFI autour d'une nouvelle identité : **Invest Haïti** ;

b. L'adaptation concomitante des outils du CFI :

- Une base de données client/CRM reconfigurée et utilisée par tous au sein du CFI ;
- Un site internet performant, conçu comme vitrine des activités du CFI, actualisé en temps réel et utilisé comme vecteur de communication avec les clients ;
- Du matériel marketing adapté aux objectifs de communication institutionnelle et des services du CFI, notamment de la promotion des IDE.

La bonne exécution de ce plan stratégique demande de pouvoir en mesurer les résultats et en suivre ainsi les progrès tout au long de son exécution. Des indicateurs clés de performance (KPI – Key Performance Indicators) ont été retenus à cette fin pour chaque axe et programme d'action prioritaire. Ils sont assortis d'objectifs quantifiés qui permettront de mesurer la progression du plan, composante par composante, tout au long de ses cinq années d'exécution, et de proposer le cas échéant des ajustements en moyens ou objectifs.



Enfin, la gestion des risques sera intégrée dans le nouveau modèle d'affaire du CFI ; Prenant en compte les risques liés à la situation socio-économique du pays et ceux inhérents au fonctionnement du CFI, un plan d'atténuation des risques assorti d'indicateurs de suivi est mis en place dans le but :

- d'améliorer la prise de décision, la planification et la priorisation des actions ;
- d'aider à allouer le capital et les ressources de façon plus efficace et efficiente ;
- de prévenir les écueils et les surmonter ;
- d'augmenter la probabilité d'atteindre les résultats du plan stratégique.



CFI

Contactez-nous :

Votre partenaire : CFI-Invest Haïti

#2, Impasse Tulipe, ruelle Oscar, propriété Lyles
Port-au-Prince, Haïti

Tél.: + (509) 2811-7234

Email : contactinvesthaiti@cfihaiti.com

www.cfihaiti.com



HAÏTI
Une terre, une âme